



## Projet d'ordre du jour : Assemblée générale de parents

**Date :** 12 septembre 2022

**Heure :** 19 h

**Lieu :** École Moisson-d'Arts –gymnase

---

1. Mot d'accueil;
2. Mot de bienvenue de la direction;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Désignation d'une secrétaire d'assemblée générale;
5. Portrait des écoles 2022-2023
  - 5.1 Clientèle
  - 5.2 Organisation scolaire 2022-2023
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 7 septembre 2021;
7. Présentation du Rapport annuel;
8. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement et la durée de leur mandat;
9. Formation du conseil d'établissement;
  - 9.1 Procédure d'élection;
  - 9.2 Nomination président d'élection;
  - 9.3 Élection des représentants des parents;
    - 9.3.1 2 parents de Moisson d'Arts
    - 9.3.3 1 parent de Notre-Dame-du-Sourire ou Riou
    - 9.3.4 1 substitut.
  - 9.4 Nomination au comité de parents — Représentant
    - 9.4.1 Nomination au comité de parents — Substitut
10. Formation de l'O.P.P.
11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (Lundi 17 octobre 2022);
12. Autres points :  

---

---

**13.** Période de questions;

**14.** Levée de l'assemblée.